

Paris Ile de France

# DTSP 92-Cour Pradines

## Des trous en moins!

Référence : JPB / 2019 - 007

Le 29 mars 2019

A l'attention de Monsieur Pierre SOUBELET  
Préfet des Hauts de Seine  
Préfecture des Hauts de Seine



**UNSA POLICE 92**  
AMIÉ DE L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES  
BUREAU DÉPARTEMENTAL  
167, avenue F. et Irène Joliot Curie - 92000 NANTERRE  
Tél : 01 41 20 60 16  
Email : dsp92-unsapolice@rti-seine.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Par le présent, je me permets de porter à votre attention ces deux clichés photographiques pris ce jour montrant l'état déplorable du revêtement de la cour Alain Pradines en certains endroits, cour dépendante du Centre Administratif Départemental placée sous votre autorité.

Monsieur le Préfet,

Par le présent, je me permets de porter à votre attention ces deux clichés photographiques pris ce jour montrant l'état déplorable du revêtement de la cour Alain Pradines en certains endroits, cour dépendante du Centre Administratif Départemental placée sous votre autorité.

Cet espace, hautement sollicité tous les jours par de nombreux véhicules, est un lieu de passage de voitures, de camions ainsi que d'un grand nombre de piétons se rendant au travail. Des véhicules de plus gros tonnages y circulent aussi de temps en temps, aggravant l'état du bitume, notamment pour le transport de groupe électrogène quand ceux-ci sont nécessaires.

Ces « trous de poule », significatifs par leur grande taille et leur profondeur, s'accroissent chaque jour à chaque passage augmentant ainsi le risque d'accident de chute de personnes.

Souhaitant attirer l'attention sur la nécessité de combler ce qui doit l'être, je me permets d'espérer la création d'une prochaine ligne budgétaire dédiée à ces travaux de réhabilitation.

Bien cordialement

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations les meilleures.

Le Secrétaire Départemental  
Jean-Philippe Bozzola



Devant l'état calamiteux de la cour Alain Pradines et malgré les quelques « rafistolages » faits il y a quelques années, l'**Unsa-Police** a sollicité par courrier Monsieur le Préfet des Hauts de Seine le 29 mars dernier afin de le sensibiliser sur la dangerosité de la surface de cette cour, tant pour les piétons que pour les motocyclistes.

Point abordé en réunion immobilière le 16 mai dernier, des travaux ont été commencés allant redonner un aspect un peu plus sécuritaire.

**Même si l'on peut que regretter que ces travaux se fassent par petites touches successives sur des années, on ne peut que saluer la diminution du nombre de cavités !**

